

Coordonnateur.trice de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes

Avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics depuis plus de 20 ans, le secteur social a profondément remanié ses pratiques d'accompagnement, notamment autour de la notion de parcours. Ce changement de paradigme implique une multiplicité d'acteurs autour des personnes en situation de handicap ainsi que le développement de modalités de suivi personnalisées toujours plus innovantes.

La figure du coordonnateur de parcours émerge dans les ESMS, en complément de celle de l'éducateur référent. La coordination de parcours induit la mise en place de procédures de coordination efficaces par la mobilisation d'acteurs du champ spécialisée et de droits communs. Par son action, le coordonnateur de parcours concourt au développement du pouvoir d'agir de la personne handicapée, des familles, et soutient une dynamique de coopération entre les différents représentants du projet.

Les nouveaux enjeux liés à la logique de parcours requièrent dans la pratique une recherche permanente de dialogue, d'expertise et de cohérence, ainsi qu'une actualisation des connaissances en matière de ressources territoriales afin de répondre de manière pertinente aux besoins de la personne.

Objectifs

- Identifier les situations complexes.
- Appréhender l'évolution des politiques publiques et les dispositifs innovants afin de co-construire des parcours autour des situations dites complexes.
- Connaître et s'approprier le rôle de coordonnateur de parcours.

Contenu

L'évolution des politiques publiques et des représentations sur le handicap

- Évolution du regard sur le handicap depuis 20 ans.
- Inclusion sociale et droit commun.
- Présentation des ESMS (Établissements Sociaux et Médico-Sociaux).

Coordination territoriale et nouveaux dispositifs

- Passage du modèle d'éducateur référent à coordonnateur de parcours.
- Les nouvelles structurations d'accueil : dispositif d'Accompagnement à la Coordination, plateforme, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, Equipe Relais Handicaps Rares...
- Établir un diagnostic du territoire.

Coordonner et co-construire des réponses de proximité

- Travail d'analyse de la situation avec un abord par le système.
- Améliorer la qualité de vie de la personne.
- Se recentrer et répondre aux besoins de la personne.
- Développer le pouvoir d'agir de la personne en co-construisant le projet de la personne avec l'ensemble des acteurs (personnes, famille, professionnels ...).
- Importance du recueil d'information.

Connaissances et compétences générales

- Acquérir des connaissances générales.
- Clarifier des composantes de l'environnement professionnel.
- Renforcer des savoir-faire.
- Développer des capacités de coopération et de coresponsabilité. Instaurer une relation de confiance et soutenir les personnes et leurs proches.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Évaluation de l'impact de la formation et délivrance d'une attestation de fin de formation.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 23, 24 et 25 novembre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1140 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du secteur social et médico-social.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- **Julien PITOU**, formateur indépendant

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).